

**DECOUPAGE PSA
EVOLUTION - UTILISATION - APPLICATION**

Page 1/8

Cette norme REMPLACE la norme A102410**SOMMAIRE**

1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	1
2. TERMINOLOGIE	1
3. PROCÉDURES D'ÉVOLUTION	2
3.1. PRINCIPES	2
3.2. COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL	2
3.3. APPLICATION	2
4. UTILISATION DES NIVEAUX DU DÉCOUPAGE	3
4.1. LES PRIX ET LES MASSES	3
4.2. LES NOMENCLATURES ÉTUDES	3
4.3. LES PROCESSUS, GAMMES ET ARTICLES	3
4.4. LES CARACTÉRISTIQUES VÉHICULES ET ORGANES	3
5. UTILISATION DES POSITIONS DES IDENTIFICATEURS DES CHAPITRES DU DÉCOUPAGE	3
5.1. LES PRIX ET LES MASSES	3
5.2. LES NUMEROS DES NOMENCLATURES ETUDES	3
5.3. LES PROCESSUS, GAMMES ET ARTICLES	3
5.4. ARTICULATIONS ENTRE LES DIFFÉRENTS IDENTIFICATEURS	4
6. EXPRESSION DES ÉLÉMENTS D'IDENTIFICATEUR DE CHAPITRE DE DÉCOUPAGE	5
7. LOT DE CONCEPTION	6
8. LISTE DES LOTS RÉPARTIS EN ZTC	7
9. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	8
9.1. HISTORIQUE	8
9.2. DOCUMENTS CITÉS	8
9.3. EQUIVALENT À :	8
9.4. CONFORME À :	8
9.5. MOTS CLEFS	8

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente norme définit les procédures d'évolution et précise, pour les fonctions prix, gammes, masses et nomenclatures Etudes, les règles particulières d'utilisation et d'application du découpage PSA, dont la définition fait l'objet de la norme A10 2420. Cette norme s'applique à tous les produits process définis par le Groupe PSA Peugeot Citroën.

2.TERMINOLOGIE

Les termes ci-après, utilisés dans la présente norme, sont décrits dans la norme de gestion A10 1100 :

- DECOUPAGE PSA
- NOMENCLATURE ELEMENTAIRE (NEN)
- PROCESSUS
- TABLEAU D'UTILISATION DE VARIANTES (TUV)

3.PROCEDURES D'EVOLUTION

3.1.PRINCIPES

Le découpage PSA est placé sous la responsabilité d'un groupe de travail dont la composition est donnée dans le § 3.2 Composition du groupe de travail.

Toute demande d'évolution du découpage est d'abord soumise au correspondant du Service auquel appartient le demandeur.

Le correspondant, après en avoir vérifié le bien fondé, transmet la demande au Service Référentiels Techniques de Conception de la Direction des Plates-Formes, Techniques et Achats (DPTA) de PSA et en informe les autres correspondants.

Le Service Référentiels Techniques de Conception réunit sur son initiative le groupe de travail, qui décide de l'opportunité de faire évoluer le découpage ou de rejeter les demandes.

L'actualisation des documents correspondants est regroupée dans une mise à jour annuelle.

3.2.COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

Le groupe de travail est formé au minimum des membres suivants :

- un représentant du Service Référentiels Techniques de Conception de la Direction des Plates-Formes, Techniques et Achats (DPTA) de PSA, animateur du groupe,
- un représentant de chaque Site des Etudes, correspondant pour l'ensemble des fonctions de son site,
- un représentant du Service Evaluation Coûts Prévisionnels de la Direction des Plates-Formes, Techniques et Achats (DPTA) de PSA, correspondant pour cette fonction pour l'ensemble du Groupe PSA.
- Un représentant du service Synthèse Communauté Plate-forme, correspondant pour cette fonction pour l'ensemble du Groupe PSA.

3.3.APPLICATION

3.3.1.EVOLUTION DES NIVEAUX 5

Les modifications, qui doivent rester exceptionnelles, et les créations de chapitres de niveau 5 du découpage sont soumises à la procédure décrite dans le § 3.1 Principes.

Dans tous les cas, les décisions prises peuvent être appliquées par anticipation à l'actualisation des documents.

Les nouveaux chapitres, créés notamment à l'occasion d'évolutions dans la technologie des véhicules, sont classés et codifiés à la suite des chapitres existants.

3.3.2.EVOLUTION DES NIVEAUX 6

Les créations de chapitres de niveau 6 du découpage, entrant dans des chapitres de niveau 5 nouvellement créés, sont soumises à la procédure décrite dans le § 3.1 Principes.

Pour satisfaire les besoins résultant d'évolutions technologiques relatives à des chapitres de niveau 5 existants, les Bureaux d'Etudes ont la faculté :

- soit d'élargir des libellés de chapitres de niveau 6 existants, dans la mesure où cette solution convient fonctionnellement,
- soit de créer des chapitres de niveau 6 complémentaires.

3.3.3.CREATION DES NIVEAUX 7 ET 8

Les besoins particuliers de subdivision ou de regroupement des niveaux 6 du présent découpage, propres à certaines fonctions, peuvent être traités dans des niveaux 7 et 8.

Ces derniers restent spécifiques à chaque application et ne font par conséquent l'objet d'aucune concertation en dehors de l'application à laquelle ils sont destinés.

4.UTILISATION DES NIVEAUX DU DECOUPAGE

4.1.LES PRIX ET LES MASSES

Utilisent les niveaux 2 à 5 pour les présentations de résultats ; ils utilisent le niveau 6 pour les analyses et la préparation des résultats.

4.2.LES NOMENCLATURES ETUDES

Utilisent les niveaux 3, 4 et 5 pour les nomenclatures élémentaires (NEN) et les tableaux d'utilisation de variantes (TUV). Le niveau 6 est utilisé pour former des chapitres à l'intérieur des NEN.

4.3.LES PROCESSUS, GAMMES ET ARTICLES

4.3.1.LES PROCESSUS ET GAMMES METHODES

Utilisent les niveaux 2, 3, 4 et 5 pour la consolidation des éléments ; ils utilisent le niveau 6 de façon facultative.

4.3.2.LES ARTICLES ET GAMMES VEHICULE

Utilisent les niveaux 3, 4 et 5 pour leur codification.

4.4.LES CARACTERISTIQUES VEHICULES ET ORGANES

Utilisent les niveaux 1 à 9 pour définir les éléments caractérisant les véhicules ou organes. Pour les données de la synthèse des véhicules et des organes, le niveau 1 prend la valeur "Z" qui n'est pas exprimée dans le découpage PSA. Pour les pièces, le niveau 1 prend la valeur "1" qui n'est pas exprimée dans le découpage PSA. Le niveau 9 indique pour les pièces les valeurs de la caractéristique.

5.UTILISATION DES POSITIONS DES IDENTIFIEURS DES CHAPITRES DU DECOUPAGE

5.1.LES PRIX ET LES MASSES

Utilisent les 4 premières positions lorsqu'ils utilisent les niveaux 2 à 5 et les 6 positions lorsqu'ils utilisent le niveau 6.

5.2.LES NUMEROS DES NOMENCLATURES ETUDES

Utilisent les 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} positions (niveaux 3 à 5) pour exprimer l'indicatif de découpage PSA dans le cas des NEN et des TUV.

Les 5^{ème} et 6^{ème} positions (niveau 6) sont utilisées pour identifier des subdivisions en chapitres à l'intérieur des NEN.

5.3.LES PROCESSUS, GAMMES ET ARTICLES

5.3.1.LES PROCESSUS ET GAMMES METHODES

Utilisent les positions 1, 2, 3 et 4 (niveaux 2 à 5) de façon obligatoire et les positions 5 et 6 (niveau 6) de façon facultative.

5.3.2.LES ARTICLES ET GAMMES VEHICULE

Utilisent les positions 2, 3 et 4 (niveaux 3 à 5) ; un niveau 7 spécifique précise la codification pour certains besoins particuliers de services fabrication. Sa codification ne fait pas partie de cette norme ; elle est décrite dans le manuel d'utilisation de la Nomenclature de Fabrication Centrale (NFC).